

commun

"TSE s'efforce de former les meilleurs économistes capables de proposer aux entreprises et institutions des solutions aux problématiques économiques actuelles de plus en plus complexes."



Président d'Honneur de Toulouse School of Economics

Prix Nobel d'Économie 2014

+ Recherche

+ Enseignement

+ Pédagogie

Formations

1er

en France au classement de Shanghai en économie

5^e

en Europe au classement de Shanghai en économie

88 %

des diplômés sont en poste six mois après leur sortie de l'École*

86 %

des diplômés ont trouvé un emploi en adéquation avec leur formation*

94 % des diplômés sont employés comme cadre*

*Résultat de l'enquête menée auprès des diplômés de Master 2 (mars 2022)

Licence - BAC + 3

- Économie
- Économie et droit
- · Économie et mathématiques

Master 1re année - BAC + 4

- Économie
- · Économie Appliquée
- Économétrie et Statistique
- · Mathématiques Appliquées, Statistique

Master 2º année - BAC + 5

- Économie Appliquée
- · Économie des marchés et des organisations
- Économie et droit de la concurrence
- Économie et écologie
- · Statistique et économétrie
- · Économie des risques globaux
- Économétrie et économie empirique
- Économie de l'environnement, des ressources naturelles
- · Politique publique et développement
- Économie théorique et économétrie
- · Mathématiques Appliquées, Statistique

Métiers

Les diplômés s'insèrent facilement sur le marché du travail. Ils occupent des **postes de cadres**:

économistes d'entreprise, analystes de marché, chargés d'études, statisticiens, data scientists, consultants, etc. dans le secteur privé (conseil, industrie, banque, assurance, télécommunications, énergie...), le secteur public (autorités de régulation, administrations...) ou les institutions internationales.

Misez sur l'excellence, soutenez la formation de vos futurs talents!

Taxe d'apprentissage: ce qu'il faut savoir

Nouvelle procédure de versement 2023

À partir de 2023, le solde de la taxe d'apprentissage sera recouvré annuellement par les URSSAF et la MSA et versé à la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC). La plateforme de fléchage est mise à disposition par la CDC (SOLTéA) et permet aux employeurs de désigner les établissements destinataires du solde de la taxe d'apprentissage..

Comment calculer votre taxe d'apprentissage?



de masse salariale brute 2022

0,59%Financement de l'apprentissage



0,09%Fléché sur la plateforme SOLTéA

Date limite de déclaration DSN	Date limite de paiement URSSAF	Fléchage école
Avril 2023	5 Mai 2023 : pour les entreprises de plus de 50 salariés 15 Mai 2023 : pour les entreprises de moins de 50 salariés	Du 1 ^{ER} avril au 7 septembre. Sur la plateforme SOLTéA de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)

Comment attribuer votre taxe d'apprentissage à TSE ?

- Flécher Toulouse School of Economics via la plateforme SOLTéA
- Utiliser le moteur de recherche de la plateforme SOLTéA en indiquant le N°UAI de Toulouse School of Economics : 0311514C
- Sélectionner Toulouse School of Economics
- Choisir comment repartir le solde de votre taxe d'apprentissage : soit en l'attribuant à l'établissement soit en l'attribuant à une/des formations de l'établissement.

Contact service TSE Carrières

careers@tse-fr.eu 05 61 63 37 81 05 61 12 86 44

Grâce à votre soutien l'an dernier nous avons :

- · Organisé un forum réunissant plus de 50 entreprises.
- Proposé des séances de préparation à l'insertion professionnelle.
- Fait intervenir davantage de professionnels dans nos cursus et dans le cadre des conférences métiers.

2300

étudiants de la Licence 1 au Doctorat

200

diplômés de Master 2 par an

150

enseignants dont 30% d'enseignants étrangers

47 %

d'étudiants étrangers en master et 87 nationalités représentées au sein de l'École.

Recrutez

nos étudiants et diplômés

Accueillez nos étudiants en stage

L3: pour une mission courte non rémunérée de 8 semaines à partir de mi-mai

M1: 2 à 5 mois à compter d'avril

M2: 4 à 6 mois d'avril à octobre

Déposez vos offres d'emploi et/ou de stage sur : alumni.tse-fr.eu

Participez

au Business Networking Day, Forum annuel Entreprises / Étudiants. **Présentez** vos métiers, vos valeurs, vos objectifs et **recrutez** nos étudiants et anciens diplômés.

Versez

votre taxe d'apprentissage, seul impôt dont vous pouvez choisir l'affectation! **Contribuez** au renforcement des équipements et au développement de l'innovation pédagogique.

Soutenez

nos associations étudiantes.

Sponsorisez leurs événements et leurs projets (tournois sportifs, conférences, magazine étudiant, Junior Entreprise).

Intervenez

lors des Business Talks, conférences animées par des professionnels. **Présentez** les enjeux et questions économiques de vos secteurs d'activité. **Soumettez** vos études de cas.

Engagez-vous

avec TSE et devenez un partenaire privilégié ou un sponsor (bourses d'études, évènements, etc.).

